Image not found or type unknown

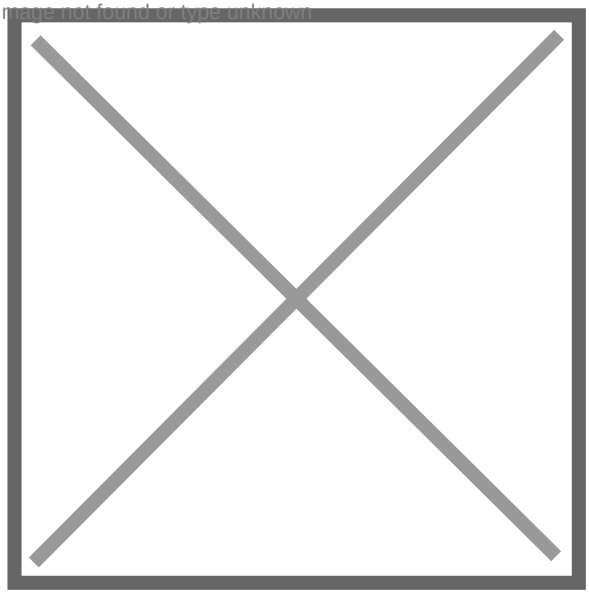

Volontariat à l’étranger et demande de naturalisation française

Par **marielle1el**, le **18/10/2024** à **18:20**

Bonjour à tous,

Je suis en train de préparer ma demande de naturalisation française, et j'ai quelques questions concernant mon projet à venir. Voici ma situation :

J’ai obtenu deux diplômes de master en France .
J’ai vécu en France pendant plusieurs années, mais je prévois de partir pour une mission de volontariat de solidarité internationale (VSI) d'une durée d'un an à l'étranger.
Ma question est la suivante :
Est-ce que cette année de volontariat à l’étranger pourrait être considérée comme une interruption de résidence continue en France, et donc affecter ma demande de naturalisation ? Ou bien est-ce que cette expérience peut être valorisée dans mon dossier, même si je pars à l’étranger ?

Merci beaucoup pour vos réponses !

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés